



## Vienne : fort recul de l'emploi salarié marchand

L'emploi salarié marchand diminue en 2014, tandis que le chômage s'est accru. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté plus qu'en moyenne régionale. La création d'entreprises recule. Les autorisations de construire se sont une nouvelle fois repliées, mais avec moins d'intensité qu'en 2013. Les mises en chantier ont en revanche fortement décroché. Grâce à l'afflux des visiteurs étrangers au parc du Futuroscope, la fréquentation des structures hôtelières a légèrement progressé.

Didier Lampin et Valérie Baltz (Insee)

### Baisse de l'emploi salarié marchand non agricole

Dans la Vienne, à rebours de 2013 (+0,4 %), l'emploi salarié marchand non agricole a reculé de 2,3 % en 2014. L'évolution baissière est bien supérieure à celle du niveau régional (-1,5 %) et touche toutes les grandes activités sectorielles.

En 2014, les activités commerciales ont détruit des emplois (-0,6 %) au même rythme qu'en 2013 (-0,6 %). L'effectif salarié dans la construction, qui s'était considérablement amélioré en 2013 (+4,7 %) a perdu à nouveau des emplois en 2014, avec une intensité (-8,2 %) plus prononcée que dans les autres départements. Les destructions d'emplois ont été fortes à chaque trimestre (respectivement : -1,8 %, -1,0 %, -3,4 %, -2,3 %) avec une accélération au 2<sup>e</sup> semestre.

L'industrie, où l'emploi avait bien résisté en 2013 (-0,3 %), a été cette année plus touchée par les destructions de postes : -1,5 %. Le rythme des pertes reste cependant inférieur à celui de la région (-1,9 %).

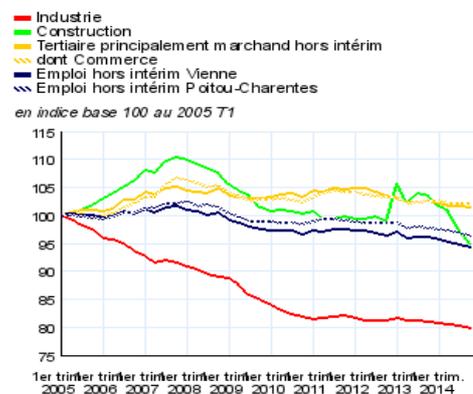
En 2014, les services marchands hors intérim ont continué de détruire des emplois (-1,2 %) au même rythme qu'en 2013 (-1,1 %). L'intérim qui avait créé de nombreux emplois en 2013 (+14,8 %) cède 9,2 % de l'effectif salarié en 2014. Les pertes ont surtout eu lieu au 3<sup>e</sup> trimestre avec une compression de 10,3 % des effectifs par rapport trimestre précédent (figure 1).

### Le taux de chômage à 8,4 % augmente de 0,6 point

La diminution du taux de chômage observée en 2013 (-0,4 point) a été entièrement effacée en 2014. Fin 2014, 8,4 % des actifs de la Vienne sont au chômage. Sur l'année, le taux de chômage en Vienne s'est dégradé au 1<sup>er</sup> trimestre (+0,2 point), puis est resté stable au 2<sup>e</sup> trimestre, une franche dégradation est survenue au 3<sup>e</sup> trimestre (+0,3 point), le dernier trimestre enregistrant +0,1 point. En 2014, dans la Vienne, la dégradation (+0,6 point) du taux de chômage est la plus forte des départements picto-charentais (figure 2).

### 1 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans la Vienne

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands



Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

### 2 Le taux de chômage dans la Vienne



Source : Insee, taux de chômage localisé

### Une progression de la demande d'emploi des jeunes, supérieure à celle de la région

En 2014, le contingent de demandeurs d'emploi des catégories A, B ou C s'est renforcé de 8,4 % par rapport à l'année précédente (+3,5 %). Cette année, la progression départementale est supérieure à celle du niveau régional (+7,4 %). Le chômage des seniors s'est accru de 10,3 %. La situation des jeunes de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi, s'est dégradée (+8,3 %) de façon plus importante que dans le reste de la région.

Sur l'unique catégorie A, qui exclut les demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite, la hausse des demandeurs d'emploi en 2014 atteint 8,8 % (+1,7 % en 2013). L'aggravation de la situation est plus prégnante que dans la région où ces effectifs augmentent de 6,9 % en 2014 contre +3,4 % en 2013. La détérioration concerne surtout les jeunes de moins de 25 ans : leur effectif croît de 12,2 % en 2014, bien au-dessus de la moyenne régionale (+5,7 %).

### Moins de créateurs d'entreprises

La création d'entreprises a reculé (-3,4 %) plus que la moyenne régionale (-1,7 %). Dans le département, les créations d'entreprises classiques ont baissé, les sociétés (-4,3 %) comme les entreprises individuelles (-14,8 %), tandis que les créations d'auto-entreprises ont progressé (+1,6 %).

Les défaillances d'entreprises sont au même niveau qu'en 2013 alors qu'elles ont progressé de +2,8 % en Poitou-Charentes.

### Une baisse de la demande de logements neufs moins forte

Les autorisations de construire diminuent encore en Vienne (-9,8 %) mais à un rythme bien plus atténué qu'en 2013 (-38,6 %). En 2014, la baisse des autorisations ne concerne que les logements individuels purs (-25,8 %) et groupés (-21,8 %). Les logements collectifs et en résidence (+61,8 %) ayant suscité plus de projets. Les logements individuels représentent 69 % des autorisations en 2014.

Les mises en chantier ont fortement chuté (-37,3 %) en 2014 après une année 2013 où elles s'étaient redressées (+27,2 %) grâce aux cottages du Center Parcs.

### Une fréquentation touristique qui progresse

En 2013, la fréquentation des hôtels de la Vienne avait fortement diminué, notamment dans la zone autour du Futuroscope. En 2014, le repli a été stoppé, grâce aux bons résultats obtenus dans cette même zone, mais le reste du département subit encore une baisse de fréquentation pour la 4<sup>e</sup> année consécutive.

La forte hausse des visiteurs internationaux sur le parc du Futuroscope explique en partie la hausse de fréquentation enregistrée autour du parc. Les étrangers ont consommé, en 2014, 13 % de nuitées supplémentaires dans la Vienne (après +17,2 % en 2013).

Les campings de la Vienne, après une année 2013 relativement porteuse (+1,9 %), ont dégagé un volume de nuitées quasiment égal en 2014. Toutefois, contrairement à 2013 où la clientèle étrangère avait dopé la fréquentation, les nuitées extranationales ont été en retrait en 2014 (-14 %). Le maintien de la fréquentation a davantage reposé sur les clients français (+6,0 % de nuitées).

### La plus faible augmentation d'allocataires de minima sociaux dans la Vienne

En 2014, dans la Vienne, 24 250 personnes sont bénéficiaires d'une allocation de *minima* sociaux. Parmi les 25-59 ans, 11,2 % sont concernés par au moins une allocation de minima sociaux. C'est 3,2 % de plus qu'en 2013, la plus faible augmentation parmi les départements de la région. Le département connaît une augmentation de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) (+4,8 %) et de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) (+4,7 %). Le nombre d'allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) a légèrement diminué (-1,4 %).

#### Insee Poitou-Charentes

5, rue Sainte-Catherine  
BP 557  
86020 Poitiers Cedex

#### Directrice de la publication :

Fabienne Le Hellaye

#### Rédacteur en chef :

Boris Simon

ISSN : 2274-7982

© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- «Des difficultés accrues pour l'économie régionale en 2014», *Insee conjoncture Poitou-Charentes* n°5, mai 2015.
- Baltz V., «Les situations de précarité persistent en Poitou-Charentes», *Insee Analyses*, à paraître prochainement.



web

